



## Communiqué de presse

Bruxelles, 2 avril 2020

---

### Des travailleurs des ETA wallonnes et bruxelloises menacés ! Les Syndicats demandent l'arrêt immédiat des activités non essentielles.

La **CSC bâtiment - industrie & énergie (CSCBIE)** et la **Centrale Générale FGTB** estiment qu'il est plus que temps de décréter la fermeture de toutes les activités non essentielles dans les Entreprises de Travail Adapté (ETA). Nous estimons que les conditions ne sont pas réunies pour assurer la sécurité totale des travailleurs du secteur qui risquent de se présenter malade au travail sans le savoir. En effet, les symptômes ne sont pas toujours évidents, il y a une sous-évaluation des risques de contamination, une envie d'être présent dans son milieu de vie et de travail, une crainte de perdre une partie des revenus, des difficultés à respecter les consignes de sécurité et une pression des employeurs pour poursuivre des activités non essentielles. Ce faisant, un risque inutile est encouru par des milliers de travailleurs handicapés du secteur.

#### Des exceptions strictes et limitées pour des activités essentielles

Le Front commun syndical peut toutefois comprendre qu'un nombre très limité d'activités essentielles soient maintenues sous certaines conditions extrêmement strictes :

- La poursuite d'activités doit être limitée aux activités en lien direct avec **le volet médical** (ex : produits pharmaceutiques, emballages médicaux, gels hydroalcooliques, confections de masques,...) ou en lien avec **la chaîne alimentaire** immédiatement nécessaire.

Pas question de permettre la mise en activité de chaînes de montage de vélos, des sections parcs et jardins, des sections d'emballages de chocolats ou de produits de beauté (alors que ces magasins sont actuellement fermés), les activités ménagères,...

- Les travailleurs doivent être :
  - **Volontaires en ce qui concerne la reprise de travail** dans ces départements. Nous ne pouvons tolérer que des pressions soient exercées par certaines entreprises sur des travailleurs déjà fragilisés du fait de leur handicap et qui éprouvent parfois des difficultés à appliquer des consignes de sécurité tout au long de la journée telles que la distanciation sociale, la désinfection régulière des mains et des surfaces,... Nous insistons aussi sur le rôle social des assistants sociaux et du personnel d'encadrement pour qu'ils soient au plus proche des besoins des travailleurs.
  - **Protégés au maximum** avec des équipements de protection individuel (comme des masques et des gants), la mise à disposition de gels hydroalcooliques et un respect des règles de distanciation. Ils doivent au minimum avoir la garantie de pouvoir se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon et de pouvoir les sécher au moyen d'un essui à usage unique.

**Les organisations syndicales lancent un appel à l'AVIQ, à l'EWETA, au PHARE, à la FEBRAP et aux gouvernements régionaux pour qu'ils soutiennent nos positions et recherchent avec nous des solutions solidaires pour :**

- Compenser la perte de revenus des travailleurs qui ne reprendraient pas le travail. En effet, avec cette situation qui s'éternise, la perte de revenus pour les travailleurs en ETA, qui doivent déjà d'ordinaire composer avec de bas salaires, est conséquente et non négligeable. Ils ne devraient pas avoir à choisir entre la peste et le choléra ;
- Soutenir les entreprises non-essentiels contraintes de fermer leurs portes et dont la survie économique en serait menacée ;
- Eviter la concurrence entre ETA sur des marchés essentiels.

Pour la **CSCBIE** et la **FGTB**, la santé et la sécurité de tous les travailleurs en ETA passent avant tout !

**Pour de plus amples informations:**

- François Laurent, secrétaire fédéral CSCBIE, 0475 56 89 52
- Arnaud Levêque, secrétaire fédéral FGTB, 0476 64 10 51
- Luca Baldan, secrétaire régional CSCBIE, 0472 80 78 10
- Spero N. Houmey, permanent syndical FGTB, 0473 973 498